



**JANVIER
2013**

Hirel Vildé-la-Marine

Bulletin d'informations municipales



Nos élèves artistes



Du vent dans les voiles



Le CME en piste



Le mot des adjoints

Chers concitoyens, Hireloises, Hirelois, Vildéennes, Vildéens,

Déjà un an que nous suppléons de notre mieux notre maire, Marie-Annick Guerche. Nous réitérons notre sollicitude et notre solidarité à son égard, ravis de la volonté et de l'énergie dont elle fait preuve cette fois encore, comme à l'accoutumée. Marie-Annick se joint à nous pour vous souhaiter, en ce début d'année, au nom des élus, des membres du CCAS et de l'ensemble du personnel communal, une bonne et heureuse année pleine d'entrain et d'optimisme.

*Cordialement,
Les Adjoints, Michel Hardouin, Pierrette Guérinel,
Lucien Gasnier et Alain Cossonnière*



SOMMAIRE

- P.2 Bâtiments et réfections
- P.4 Dossier assainissement
- P.7 C.C.A.S.
- P.8 C.M.E.
- P.9 SIAJE
- P.10 Vie scolaire
- P.12 Vie associative
- P.16 Etat Civil et repas de quartier

Directeurs de publication

Michel HARDOUIN
Pierrette GUERINEL
Lucien GASNIER
Alain COSSONNIERE

Rédaction

Commission communication
Mise en page & impression
Imprimerie Doloise



Equipe municipale

Un poste de 4^{ème} adjoint a été créé en vue d'aider le 1^{er} adjoint, suppléant du maire empêché, dans le suivi des dossiers dont il a la charge à savoir la voirie, les travaux et l'urbanisme. Monsieur Alain Cossonnière a été nommé 4^{ème} adjoint à la majorité à l'occasion du conseil municipal du 28 mars 2012.

Hommages

Le conseil municipal exprime ses condoléances à l'égard de la famille de Monsieur Georges Etienne, ancien conseiller municipal de la section de Vildé-la-Marine de 1971 à 1983 sous la mandature de Monsieur Pinson Auguste et de 1983 à 1989 sous la mandature de Monsieur Lemonnier Francis.

Le Conseil Municipal présente ses condoléances aux proches de Monsieur Jean-Marie Caurier, ancien Conseiller Municipal de la section électorale de Vildé-La-Marine de 2001 à 2008, mandature de Monsieur Derrien Frédéric.

Personnel

Bon retour dans ses fonctions de secrétaire de mairie à Laëtitia Launay et merci à Isabelle Mounereau, service des missions temporaires du CDG35 (Centre de gestion), qui en a assuré le rôle pendant le congé maternité de Laëtitia.



Isabelle Mounereau, sourire et sérénité

Connaitre les décisions du Conseil Municipal

Les Délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site Internet de la commune www.commune-hirel.fr ainsi que via les registres en mairie

Liste de diffusion pour recevoir régulièrement les flashs Info numériques

Vous avez un email ? Pensez à vous inscrire dans la liste de diffusion du site Internet de la commune ! Inscription en mairie, via le site www.commune-hirel.fr ou par mail à mairie.hirel@wanadoo.fr

Déclaration chambres d'hôtes et meublés de tourisme

Le code du tourisme impose la déclaration en mairie de location de chambre(s) d'hôte(s) et de meublés de tourisme. Les formulaires de déclaration sont disponibles en mairie.

Bâtiments communaux : les réfections se poursuivent.

Divers travaux ont été réalisés sur l'année 2012 : l'église de Hirel avec réparation de la chaudière et réfection de la grande porte ou encore remise en fonctionnement d'une cloche, réfection des radiateurs et parquet flottant pour la salle du conseil, carrelage, faïence et remplacement du chauffe-eau ainsi que l'achat de banquettes et de patères pour le vestiaire de foot, remplacement de vitrage, intervention en plomberie sur les bâtiments communaux, remplacement du chauffe-eau de la salle des fêtes, réfection d'appartements locatifs au tourailles et ravalement du collectif rue du cheminot ou encore vérification des installations électriques des bâtiments communaux, ceci pour un total d'environ 33 000 euros.

Ces actions font suite aux dépenses de 2011, tant en investissement (comme une nouvelle cloche et divers travaux de réfection de l'église, la réfection du chauffage de l'accueil mairie, du mobilier pour l'école, l'achat de barrières de sécurité pour l'école et le point lecture de Vildé-la-Marine, la mise en sécurité électrique et autres travaux au Point lecture de Vildé-la-Marine...) qu'en fonctionnement (dépannage chaudière église et réalisation de plans d'évacuation pour les églises, remplacement de convecteurs et réfection de peinture de logements, réparation de la chaudière de l'école, réparation de gouttières et de chaises à la salle des fêtes, dépannage serrure à la mairie...) ainsi que diverses actions sur les années précédentes.

Projet réfection cantine

La salle des fêtes accueillant le service de cantine communale destiné aux élèves de l'école nécessite impérativement des travaux de remise aux normes. En effet, malgré une succession d'interventions ponctuelles, la cantine ne répond toujours pas ce jour aux exigences de la commission sécurité de la Préfecture. De l'alternative «bâtiment à créer» ou «salle des fêtes» à restructurer», la seconde solution s'est imposée pour des raisons de coûts et de délai.

Le cabinet CD Ingénierie a été retenu comme maître d'œuvre du projet lors du conseil du 15 octobre 2012. L'avant-projet définitif a été adopté par le conseil municipal lors de la séance du 3 décembre dernier.

L'étude réalisée par CD Ingénierie, le cabinet mandaté par le conseil municipal a permis de proposer un avant-projet, celui-ci ayant préalablement reçu l'avis favorable de la Direction Générale des Services Vétérinaires ainsi que du groupement de prévention du SDIS (Service département d'Incendie et de Secours). Ledit projet consiste à transférer la cantine dans la partie sud de la salle des fêtes (partie la plus récente) et il inclut divers aménagements (création d'un office de réchauffage en lieu et place des toilettes et du local cuisine actuels, création de nouvelles toilettes, sanitaires et vestiaires dédiés au personnel). Il englobe également une rénovation de la salle pour atteindre une capacité d'accueil de 100 enfants avec traitement thermique, acoustique et mise aux normes handicapés comme incendie. Le bâtiment aurait alors une vocation privilégiée de service de restauration pour les élèves.

Cette restructuration de la cantine est évaluée à 165 800 euros HT auxquels il faudra ajouter les honoraires d'ingénierie, assurances et divers. Pour financer ce projet, la commune sollicite l'aide de l'État à hauteur de 40 % dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). La Région via le Pays de Saint-Malo est également ciblée dans le cadre du contrat Etat-Région. Notons que lors du précédent contrat 2006/2012, l'aide allouée par la Région était de 15% dans la limite de 45 000 euros ; les modalités du nouveau contrat seront connues début 2013.

La consultation des entreprises est prévue courant février 2013 pour une attribution des marchés si possible fin mars.



Lotissement Le Bellevend

Projet de salle intergénérationnelle

En conséquence de l'impératif afférant au service de cantine municipale et du scénario retenu de restructuration et remise aux normes de l'actuelle salle des fêtes, un besoin de salle dédiée aux manifestations (associations, fêtes familiales...) s'impose.

Ainsi le conseil municipal projette une salle dite intergénérationnelle sous la forme d'un nouveau bâtiment qui pourrait s'implanter à l'entrée sud du bourg de Hirel, près de l'atelier des services techniques. L'avis des Services de l'Etat au titre du futur Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine (PPRMS) a été sollicité. Par ailleurs, la réflexion relative à ce projet de salle est menée avec le cabinet Delepine désigné maître d'œuvre (parmi 5 candidatures) lors du conseil municipal du 23 juillet 2012. Ledit cabinet est associé au cabinet CD Ingénierie pour le suivi de réalisation des travaux.



Le temps de la réflexion : une esquisse en cours

Contentieux Moulin de la Ville-es-Brune

En mars 2009, le Conseil municipal a autorisé le maire à ester en justice en vue de permettre la remise en état du moulin de la Ville-es-Brune, rendu impropre à sa vocation culturelle (expositions de peintures, sculptures...). Le cabinet d'avocats Coudray assistait les élus dans la procédure pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire.

Suite au jugement du 25 juin 2012, la somme de 89 237,99 euros a été allouée à la commune au titre de la rénovation du moulin.



Projet d'aménagement des bourgs

Une étude de requalification des centres bourgs de Hirel et Vildé-la-Marine a été amorcée en 2011. La société 2LM associée à l'entreprise ADEPE a été retenue comme maître d'œuvre en juillet. Le choix a été fait parmi 4 candidatures et en présence d'un architecte conseil du Conseil Général. Un relevé topographique et une application cadastrale des deux centres bourgs ont constitué la première étape de la démarche en septembre 2011.

La municipalité a toutefois décidé de différer la suite au vu des contraintes budgétaires et des priorités que sont la cantine scolaire (restructuration et remise aux normes) et le réseau des eaux usées (réhabilitation du réseau et des lagunes).

Les maisons d'Emeraude Habitation, 5 maisons en accession sociale à la propriété et 2 maisons locatives seront prêtes en ce début 2013. Leurs 8 duplex locatifs seront quant-à-eux disponibles sur le 2^e semestre 2013 et les 4 cellules commerciales réalisées par Emeraude Habitation pour la commune devraient être livrées dans la foulée. Elles accueilleront entre autres un cabinet d'infirmières ainsi qu'un salon de coiffure. Le projet fait l'objet de deux subventions : Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) dans le cadre des communes rurales et Fonds de Solidarité Territoriales du département.



Cellules commerciales



Duplex

Point voirie

Afin de sécuriser la sortie des résidents du lotissement communal, le conseil municipal a décidé et réalisé la création d'un rond-point «Rue des Tourailles/Rue du Domaine».

Parallèlement et toujours dans une optique de sécurisation du site, s'y ajoutent l'élargissement de la «Rue du Domaine» aux abords du lotissement et la réalisation d'un trottoir sur une longueur de 110 m le long de la «Rue des Tourailles dans sa partie nord».

Pour financer ces projets, la commune a sollicité l'aide de l'État dans le cadre de la DETR (équipements de sécurité) à hauteur de 35 %, le Conseil Général pour 16 % dans le cadre des amendes de police (aménagement piétonniers protégés le long des voies communales 'en et hors' agglomération) et au titre de la RD 75. Des travaux voirie ont également été faits au «Bas Fedeuil», la «Ruelle», au «Cheminet», au «Groussay» ainsi que l'îlot central sur la RD 155, soit un montant global de 96 907,58 euros pour 2012.

Au niveau du lotissement, la rue de Scissy et allée de Scissy seront quant-à-elles réalisées début 2013.

Création d'une aire de stationnement paysagère à proximité du cimetière de Hirel

L'objectif consiste en l'aménagement d'une aire paysagère d'une superficie de 7 300 m² ainsi que la création de liaisons «piétons/vélo» reliant la zone au centre bourg et à la grève. Elle permettra d'offrir un nombre de places permanentes au moins égal à celles actuellement proposées sur le DPM (Domaine Public Maritime) et sa capacité totale de stationnement devra être calibrée pour répondre qualitativement aux différents usages que sont la desserte du cimetière et celle de l'activité chers à voile, l'accueil ponctuel de cars, l'arrêt 'en bout de ligne' de la liaison interurbaine Hirel-Saint-Malo avec son aire de retournement et l'aménagement spécifique répondant aux normes d'accès aux handicapés (signalétique, quais d'accessibilité...) ou encore le principe d'aire de covoiturage.

La commune sollicite le bénéfice de fonds d'État au titre de l'opération grand site (OGS) pour le projet de création de ce parking. Or, concernant l'OGS, le Conseil Régional impose que la problématique du stationnement soit dorénavant traitée de manière globale sur l'ensemble des communes littorales et cette structure coordinatrice qui en aura la charge doit être relancée. Ainsi, avant de délibérer sur le choix du bureau d'études sur ce dossier de parking, la commune a souhaité attendre. Il s'agit de s'assurer que le programme pourra effectivement être éligible aux aides de la Région.

De même, le contrat de territoire pour sa nouvelle version est en train d'être négocié par Saint-Malo Agglomération. La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement et du Logement), quant à elle, a accepté d'allouer à la commune une subvention d'un montant de 10 000 euros en ce qui concerne la maîtrise d'œuvre. Mais en attendant, un financement à hauteur de 10 % du coût total du projet peut être espéré. Aussi, avant de lancer ce projet, la municipalité tient à avoir une vue précise des financements possibles.

Une consultation des bureaux d'étude a été lancée. Le Conseil municipal a donc décidé de classer sans suite la procédure initiale. A ce jour, le site concerné offre une fonction de parking provisoire pour le cimetière.

Effacement des réseaux

L'opération d'effacement des réseaux s'est poursuivie sur 2012 sur Vildé-la-Marine pour sa tranche 3, Grande Rue jusqu'à Saint-Benoit-des-Ondes. Les prévisions de réalisation portent sur la rue des Grèves, la rue de la Marase ainsi que la rue des Alleux. L'étude en a été réalisée et les travaux se feront en 2013.

Sécurité Sauvegarde

La commune est contrainte par la prescription d'un Plan de Prévention des Risques de Submersion Marine ou PPRSM, à l'instar de 21 communes des marais de Dol. Ce document est de la compétence de l'Etat et il est attendu courant 2013.

Une Réserve Communale de Sécurité Civile ou RCSC inhérente au PPRMS est constituée. Un appel à candidatures pour renouvellement ou nouvelle inscription a été lancé en septembre dernier et les volontaires ont confirmé leur volonté par adhésion au règlement de la réserve communale. Nous les remercions vivement.

Début 2012, le DICRIM de Hirel ou Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs a été édité et distribué dans les boîtes aux lettres de la commune. Ce document s'inscrit dans la démarche rendue obligatoire de par la prescription d'un Plan de Prévention des Risques sur le territoire. Notre DICRIM avait été grandement initialisé par notre Maire, Marie-Annick Guerche qui tient, ainsi que la municipalité, à remercier Madame Marie Leroy de Vildé-la-Marine pour son implication dans la mise en page, nous offrant à titre bénévole ses compétences d'infographiste.



Réhabilitation des réseaux «eaux usées»

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et de la mise en conformité de nos lagunes, une étude diagnostique a permis de mettre en évidence des désordres d'origines diverses occasionnant des perturbations dans le fonctionnement du système. En conséquence, un Schéma Directeur d'Assainissement a été élaboré. Il s'articule autour de trois volets :

- 1 - La réduction des eaux parasites de nappe via un programme de réhabilitation du réseau d'assainissement par l'intérieur. S'y ajoutent également la suppression des contre-pentes et le remplacement de conduites pour les tronçons trop détériorés.
- 2 - L'amélioration du fonctionnement par temps pluvieux en réduisant les eaux parasites de pluie (raccordements illégaux d'eau de gouttière). Ceci passe par des visites domiciliaires et l'élaboration d'un programme pluriannuel de mise en conformité des branchements.
- 3 - L'amélioration des performances de traitement avec la mise en place de géo-membrane pour une meilleure étanchéité de la lagune de Vildé-la-Marine, ainsi que le réaménagement de la station lagunaire de Hirel en vue d'augmenter sa capacité de traitement, passant de 1000 EH (équivalent habitants) à 1300 EH en 2020.

La réduction des eaux parasites de nappe sur le réseau d'assainissement ainsi que les travaux d'étanchéité sur la station de Vildé-la-Marine ont été identifiés comme prioritaires. Ils constituent la phase 1 des travaux :

	Travaux	Coût estimatif hors subventions	Coût estimatif avec subventions
PHASE 1 Programme 2012-2013	Réhabilitation du réseau par gaine sans tranchée ouverte, Etanchéité de la lagune de Vildé	289 633 euros	226 000 euros
PHASE 2 Programme 2014-2017	Remplacement des conduites pour les tronçons trop détériorés, Contrôle de branchements	475 00 euros	332 000 euros
PHASE 3 Programme 2018-2020	Lagune de Hirel pour une capacité de 1300 EH	915 000 euros	788 000 euros

Concernant la phase 1, les candidatures ont été analysées par la société ATEC OUEST, maître d'œuvre en charge du projet et le choix des entreprises a été effectué par les membres du conseil municipal le 3 décembre dernier.

Ainsi, la société qui, après consultation, sera chargée des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement d'eaux usées par gaine sans tranchée ouverte est l'entreprise ATEC REHABILITATION de Plerneuf (22) pour un montant de 97 095,40 euros HT, soit 116 126,10 euros TTC.

La société qui sera quant à elle chargée des travaux de réhabilitation de la lagune de Vildé-la-Marine (travaux d'étanchéité) est l'entreprise SAS RENOU de Bais (35) pour un montant de 119 838,60 euros HT, soit 143 326,97 euros TTC. L'étalement du programme de remplacement des conduites et de contrôle/réhabilitation de branchements, pourrait prendre plus de temps, ceci en fonction des capacités de financement de la commune.



INFOS



Notons que lors de la consultation pour la réhabilitation de la lagune de Vildé-la-Marine, il a été prévu que certaines heures de tractopelles seraient dédiées à la restructuration des berges de la lagune de Hirel. Celles-ci sont effectivement détériorées, nécessitant d'agir dans l'attente des travaux de redimensionnement pour un objectif de 1300EH. A moins que l'état des lagunes de Hirel impose dans un proche avenir de revoir les priorités, inversant les travaux des phases 2 et 3.

Participation pour l'Assainissement Collectif ou PAC.

La Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE) avait été instaurée par le conseil municipal en juin 2011. Or, la loi de Finances pour 2012 a imposé que cette taxe soit remplacée par la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) à compter du 1^{er} juillet 2012. Les modalités restent toutefois inchangées, la PAC est applicable aux propriétaires des immeubles soumis à obligation de raccordement au réseau public de collecte des eaux usées et les tarifs restent inchangés : 1200 euros pour une maison individuelle, 800 euros par logement au sein d'un collectif à usage d'habitation et tarification par tranche pour les locaux autres qu'habitation.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC répond à une obligation réglementaire des communes. Il a pour objectif de lutter contre la pollution, préserver la qualité de l'eau ainsi que garantir la salubrité publique et la sécurité des personnes. Cette mission a été confiée à un délégataire, VEOLIA EAU, dans le cadre d'un appel d'offres public et elle consiste en la vérification du bon fonctionnement et du bon entretien des installations neuves ou réhabilitées. Les obligations des propriétaires et locataires d'habitations équipées d'assainissement non collectif (assainissement autonome) sont les suivantes :

- posséder un système de prétraitement (fosse septique, bac dégraisseur, fosse toutes eaux...)
- posséder un système de traitement (tranchées d'infiltration, filtres...)
- les maintenir en bon état de fonctionnement et ne pas générer de nuisances.

Les visites ont été réalisées sur la commune. Les installations classées défavorables vis-à-vis de la salubrité publique ou du milieu devront réaliser des travaux dans un délai de 4 ans pour faire cesser les nuisances.

Coût du SPANC

Le coût du contrôle réalisé de bon fonctionnement de 49 euros est étalé sur les 6 années du contrat avec Véolia et facturé de manière semestrielle par le biais de la facture d'eau. Notons que le contrôle de conception s'élève à 30 euros HT (vérification et validation du dossier proposé par le concepteur de votre choix) et le contrôle de réalisation s'élève quant-à-lui à 59 euros HT. Ces 2 dernières prestations sont facturées de manière unitaire directement au pétitionnaire (dossier à déposer en mairie qui relayera vers le SPANC). Si des dysfonctionnements de votre installation vous occasionnent des problèmes, vous pouvez contacter le service client au 0811 904 904 pour anticiper votre contrôle et bénéficier de conseils de la part d'un technicien Véolia.

RÈGLEMENTATION :

Une nouvelle réglementation vis-à-vis de l'assainissement non collectif est parue le 9 octobre 2009. De nouvelles techniques peuvent être mises en œuvre dès qu'elles obtiennent l'agrément d'un organisme notifié par l'Etat (CSTB ou CERIB). Il existe plus de 30 agréments à ce jour (publication au Journal Officiel depuis le 9 juillet 2010) : mini-station à boues activées, cultures fixées, disques biologiques, filtre à base de coco...

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification qui vise à assurer l'équilibre entre les activités humaines et la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Dans un souci de développement durable, l'objectif est de satisfaire les besoins en eau de tous sans porter d'atteintes irrémédiables aux milieux aquatiques. Rappelons que le syndicat des Bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne regroupe 33 communes.

Après avoir déterminé les enjeux du territoire dans un diagnostic validé début 2012, l'étape suivante de l'élaboration du SAGE consiste à identifier précisément les actions à conduire pour répondre à ces enjeux. Lancée le 1^{er} mars 2012, l'étude 'Tendances, scénarios et détermination de la stratégie globale' s'inscrit sur une durée de 13 mois. Elle comprend l'élaboration du scénario tendanciel, l'élaboration des scénarios alternatifs et la détermination de la stratégie globale du SAGE. Le scénario tendanciel consiste à définir de manière prospective ce que seront les activités et les politiques publiques sur le territoire à horizon 10 à 15 ans (estimer les tendances d'évolution) et évaluer l'impact de ces évolutions sur les différentes composantes 'eau et milieux aquatiques' (qualité, quantité, satisfaction des usages) et donc sur les enjeux du SAGE. En somme, la question est la suivante : que se passera-t-il demain sur les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne si aucune action nouvelle n'est entreprise ?

Ensuite, en octobre, plusieurs scénarios alternatifs ont été proposés (peut-on mettre en œuvre des solutions/actions supplémentaires pour atteindre des objectifs plus ambitieux ? De quels moyens dispose-t-on ?). Ces scénarios alternatifs sont débattus en vue de définir la stratégie du SAGE (déterminer les solutions consensuelles pour répondre aux enjeux de qualité des milieux et des besoins liés aux différents usages).

La dernière étape consiste à transcrire la stratégie choisie par les acteurs du SAGE dans un PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) et un Règlement, cadre formel des produits du SAGE défini par la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) et précisé par le décret du 10 août 2007.

Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez la cellule d'animation du SAGE :

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne - 3 bd Planson - BP 36
35120 DOL DE BRETAGNE Tel : 02.99.80.75.79
Fax : 02.99.80.91.28
sage_bcdol@yahoo.fr

Retrouvez aussi toutes les informations de la Commission Locale de l'Eau sur le site internet : www.gesteau.eaufrance.fr/sage/bassins-côtiers-de-la-région-de-dol-de-bretagne

Biblioposte

La biblioposte a accueilli dans ses murs Marie Fersac, auteur de «Moi, quand je serai vieille», le 24 octobre dernier. Cette séance de dédicace a été un succès. L'ouvrage, plein d'émotion et de sensibilité, est à votre disposition à la bibliothèque de Hirel ainsi qu'au point lecture de Vildé-la-Marine à qui on doit cette «découverte». Merci à tous les participants. Nous espérons renouveler ce type de rencontre.

Par ailleurs, nous avons le projet d'un «tapis de lecture» pour les enfants de la commune de 0 à 3 ans. Cette animation se ferait tous les trimestres, (matinée à préciser) avec les mamans, les papas, les nounous... L'objectif : une découverte ludique et accompagnée de l'univers de la lecture pour les petits !

Contactez la biblioposte au 02 99 48 98 04 du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-17h (sauf le jeudi) et le samedi 9h30-12h.

Horaires du point lecture de Vildé-la-Marine : mercredi-samedi 11h-12h30.

Rappel de la cotisation : 6 euros l'année par famille. La responsable et les bénévoles vous souhaitent plein de bonnes choses pour cette nouvelle année.

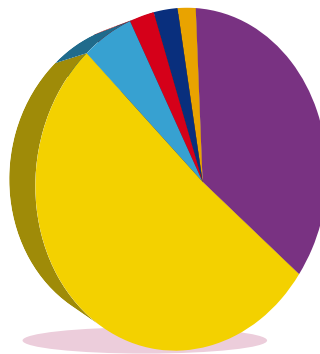


Séance de dédicaces

Bilan financier

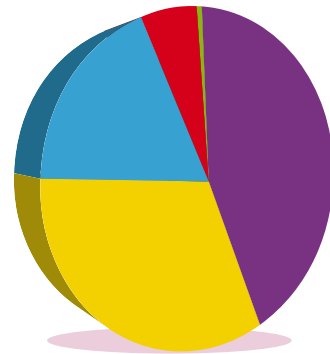
Voici quelques graphiques qui illustrent le budget de la commune. Chiffres arrêtés au 15 décembre 2012, date à laquelle les dépenses sont closes et au-delà de laquelle des recettes sont encore attendues.

Compte administratif 2012 Recettes de fonctionnement



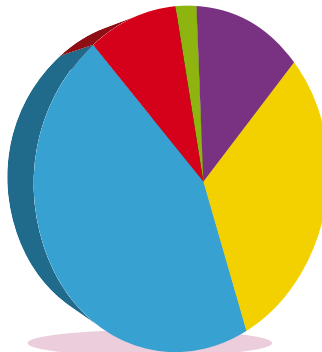
■ Dotations, subventions et participations	248 944 €
■ Impôts et taxes	342 116 €
■ Produits de services, du domaine et ventes directes	33 676 €
■ Atténuations de charges	18 208 €
■ Autres produits de gestion courante	41 803 €
■ Autres	12 031 €

Compte administratif 2012 Dépenses de fonctionnement



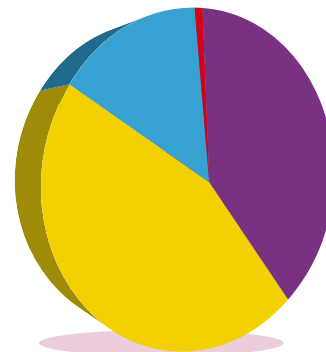
■ Charges de personnel et frais assimilés	298 534 €
■ Charges à caractère général	215 045 €
■ Autres charges de gestion courante	114 908 €
■ Charges financières	40 365 €
■ Autres	211 €

Compte administratif 2012 Recettes d'investissement



■ Subvention d'investissement	59 950 €
■ Emprunts et dettes assimilés	150 777 €
■ Dotations, fonds divers et réserves	201 950 €
■ Immobilisations corporelles	44 846 €
■ Immobilisations en cours	11 097 €

Compte administratif 2012 Dépenses d'investissement



■ Opérations d'équipements	198 647 €
■ Soldes d'exécution de la section d'investissement reporté	217 684 €
■ Emprunts et dettes assimilés	69 672 €
■ Opérations non affectées	3 719 €

Petit focus sur l'école

Un budget de 5000 euros est alloué à l'école pour les besoins de fournitures scolaires et de matériel pédagogique. A cela s'ajoutent l'activité piscine à Dolibulle, celle-ci étant entièrement financée par la commune à raison de 1450 euros ainsi que les frais de déplacement des élèves en car (690 euros). Les élus ont également voté une participation au financement des cours de char à voile à hauteur de 1040 euros.

La commune organise par ailleurs une intervention périscolaire d'éveil musical avec l'Ecole de musique de Cancale (1033 euros) et assure des interventions régulières des agents des services techniques communaux sur site tout au long de l'année. Enfin, une entreprise de nettoyage intervient ponctuellement dans les locaux et l'école bénéficie d'un service de télésurveillance le soir et le week-end.



Cette année, le CCAS a participé à l'opération 'Brioche de l'Amitié' en mars avec les enfants du CME et le CCAS a vendu 112 brioches pour un montant de 486,50 euros. Il a également reconduit les abonnements de périodiques pour l'école ainsi qu'une participation ponctuelle aux diverses sorties en complément de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) et de l'Association des parents d'élèves (APE).

Le CCAS est intervenu dans le domaine de l'action sociale quant aux aides aux familles en difficulté et au renouvellement des dossiers d'aide sociale pour les personnes hébergées dans des structures adaptées à leur handicap ou à leur âge.

Le CCAS a décidé l'achat d'un nouveau défibrillateur pour un montant de 2506,80 euros qui sera placé à l'extérieur de la mairie en complément de celui qui est mis à disposition dans la salle des fêtes.

Repas des aînés du 18 novembre 2012 :

Cette année, 101 personnes ont participé à ce moment de convivialité, dont 77 de plus de 70 ans sur les 176 invités. Le repas était servi par l'Hôtel de Bretagne de Dol-de-Bretagne. Lors de cet événement festif, le CCAS a accueilli l'abbé Cado, nouveau prêtre de la paroisse du Bois Renou, récemment nommé à Saint-Méloir-des-Ondes, ainsi que l'abbé Lecomte, en charge de nos paroisses Vildé, Hirel, La Fresnais. Pas d'animation extérieure cette année, mais chacun a pu donner de sa chansonnette ou de son conte ... avec joie et rires.

Les doyens de cette assemblée, Mme Jeanine Gasnier et M. Francis Lanzéré ont reçu un cadeau, fleurs pour Madame, vin pour Monsieur.

Pour les 37 personnes ne pouvant se déplacer pour raison de santé ou de handicap, un colis de produits du Vival et confectionné par les membres du CCAS leur a été distribué en décembre, moment très attendu par les personnes un peu isolées.

Portage de repas

Une convention existe entre la commune et l'association AMPER pour le portage des repas à domicile. 3 formules sont proposées :

Formule midi :

9,70 euros le repas pour 1 personne seule
8,75 euros le repas pour 2 repas commandés.

Formule soir :

9,40 euros le repas pour 1 personne seule
8,75 euros le repas pour 2 repas commandés

Formule midi + soir :

14,95 euros les 2 repas pour 1 personne seule
14 euros le repas pour 2 repas commandés.

Contactez AMPER au 02 97 46 53 14

www.amper.asso.fr

Téléassistance des personnes à domicile

Exonération des frais d'installation grâce à une convention de partenariat entre la commune et «Présence Verte».

www.presenceverte.fr ou 02 99 01 81 07.

Prévention routière

Le CCAS a invité les personnes de plus de 70 ans à participer à une révision du code de la route. Une première séance aura lieu le mercredi 9 janvier 2013 après-midi avec l'Association «Prévention Routière» pour une trentaine de personnes inscrites. A l'issue de cette première rencontre, le CCAS étudiera la possibilité d'étendre le principe aux personnes de plus de 60 ans.

CLIC :

Le Centre Local d'Information et de Coordination de la Côte d'Emeraude est un service financé essentiellement par le Conseil général et la Maison du Handicap (MDPH) à l'intention des personnes de plus de soixante ans, des personnes handicapées et de leur entourage. Le CLIC informe, conseille et aide à la constitution des dossiers.

Contact : Sandrine Le Borgne au 02 99 16 88 76.



Les membres du CCAS

Honneur aux doyens de l'assemblée entourés des 1^{er} et 2nd adjoints



Animations



Le charme des marchés d'été au pied du moulin.

En 2013, les marchés d'été auront lieu le mardi à 17h, du 16 juillet au 13 août.



En 2013, le marché de l'Avent se tiendra à Hirel le dimanche 24 novembre.

Un avant-goût réussi des festivités de Noël dans le bourg de Vildé-la-Marine le 25 novembre dernier.





Dépôts sauvages d'ordures ménagères.

Nous regrettons l'incivilité qui consiste à créer des dépôts sauvages d'ordures ménagères. Si vous en faites le constat, merci de le signaler en mairie.

Recensement militaire

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois consécutifs à leurs 16 ans.

La mairie remet alors une attestation qu'il faut conserver car elle est réclamée lors des inscriptions aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et conduite accompagnée). Les données issues du recensement facilitent ensuite l'inscription sur la liste électorale.

Transport à la demande avec Kéolis

En complément de la ligne 11, le transport à la demande sur simple réservation téléphonique : Il vous permet de vous rendre à Saint-Malo par minibus suivant une grille d'horaires théoriques. Pour utiliser ce service, il suffit d'appeler au 02 99 19 70 92 du lundi au samedi, au plus tard la veille avant 17h. Le tarif est de 1,25 euro auprès du conducteur ou présentation d'une carte d'abonnement cf le site www.ksme.fr, rubrique Nos services/le TAD.

Enfin, le transport à la demande par taxi permet une prise en charge à votre domicile pour vous rendre à l'arrêt La Fresnais SNCF. Le tarif reste identique et la réservation doit être faite impérativement par téléphone.

Pensez au Conciliateur de justice pour une résolution amiable des conflits

La conciliation, c'est simple, rapide et gratuit. Si un recours au juge vous paraît disproportionné au regard du problème (différends entre particuliers essentiellement), n'hésitez pas à saisir votre conciliateur, Monsieur Feret (06 16 28 91 00), Tribunal d'instance, 1 place St Aaron, 35400 Saint-Malo

Médiation familiale, pour mieux communiquer

Le service de Médiation familiale de l'UDAF35 accueille sur rendez-vous entre autres à Saint-Malo et à Dol-de-Bretagne. Information au 02 23 48 25 67, du lundi au vendredi, 9h-13h, 14h-17h.

Rével'STAGES : une occasion pour trouver un stage

Première édition le 24 janvier 2013 au COSEC de Dinard, rue Gouyon Matignon, de 9h à 19h : Rencontre géante entre les jeunes et 200 entreprises, 1000 stages sont à pourvoir !

Opération destinée aux 15/30 ans, aux élèves de 3e, lycéens, étudiants en études supérieures, jeunes adultes en insertion professionnelle.

www.revelstages.fr ou sur facebook : <https://www.facebook.com/revelstages>

Le jeudi 25 octobre 2012 ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Enfants. Les 10 élèves de CM1 ont élu leurs 4 représentants : Corentin Colliau, Coline Panaget, Elliot Le Grevese et Marius Magnan.

Les 19 élèves de CM2 ont élu leur quatrième représentant : Aymeric Laurence, rejoignant ainsi les 3 conseillers de CM2 élus l'an dernier, à savoir Romane Hamard, Victor Leroy et Rose Nogues.



Le Conseil au complet, en présence des adjoints Pierrette Guérinel et Alain Cossonnière, ainsi que de Julie Koziel, référent du SIAJE.



Retour sur l'année écoulée : le temps fort en aura été la mise en œuvre d'un rallye vélo où sportivité, réflexion et bonne humeur étaient de mise.

Bienvenue

Bienvenue à Monsieur l'Abbé Cado Joseph, Curé de la paroisse Notre-Dame-du-Bois-Renou et doyen du doyenné du Clos Poulet.

L'abbé Cado est né en 1946 au Theil-de-Bretagne. Après des études au petit séminaire à Châteaugiron et au grand séminaire à Rennes, il a exercé différents ministères en divers lieux dont Mordelles, Saint-Sauveur-des-Landes, Gévezé, Saint-Brice-en-Coglès ou Pipriac.

Paroisse Notre Dame du Bois Renou : Informations générales

Le Centre Pastoral de la Paroisse Notre-Dame-du-Bois-Renou, composée des 6 communautés (La Fresnais, La Gouesnière, Hirel, Vildé-la-Marine, St-Benoît-des-Ondes et Saint-Méloir-des-Ondes) est au presbytère de Saint-Méloir, là où réside le P. Joseph Cado, curé de l'ensemble dont il partage la responsabilité avec le P. Pierre Lecomte, résidant à La Fresnais. Aussi, toutes les demandes de célébrations (notamment, Baptêmes, Mariages et Noces d'or, Obsèques) sont à adresser au presbytère de Saint-Méloir-des-Ondes. Une permanence y est assurée chaque jour (sauf dimanche) de 10h à 12h. En dehors de ces horaires, il est possible de laisser un message au 02.99.89.10.38 ou d'envoyer un mail à l'une des adresses suivantes : paroissenotredameduboisrenou@orange.fr ou joseph.cado@wanadoo.fr.

D'une manière générale, une messe a lieu chaque week-end le samedi soir à 18h, 19h en Juin, Juillet et Août) alternativement à La Gouesnière, Hirel, St-Benoît-des-Ondes et Vildé-la-Marine ainsi que le dimanche matin à 10h30 à la Fresnais et à Saint-Méloir-des-Ondes. Le planning des célébrations de baptêmes pour l'année 2013 est établi (consultable en mairie). La demande de baptême se fait uniquement au presbytère de Saint-Méloir-des-Ondes (Tél. 02.99.89.10.38) et au minimum 2/3 mois avant la date souhaitée. Il est grandement souhaitable que l'enfant soit baptisé dans sa 1^{ère} année. Pour des baptêmes d'enfants en âge scolaire ou d'adultes, prendre aussi contact avec le presbytère de Saint-Méloir-des-Ondes. Les dates et lieux de réunion de préparation de baptême seront communiqués aux familles lors de la demande.



Syndicat Intercommunal
Animation Jeunesse-Enfance
Hirel, La Fresnais,
St Méloir des Ondes



Cet été, l'accueil de loisirs a été assuré en juillet-août par une équipe composée de 21 animateurs. Au total, 289 enfants ont été accueillis sur plusieurs sites, l'école Les Frênes à La Fresnais pour les enfants de 2 à 5 ans, à Saint-Méloir-des-Ondes, restaurant scolaire pour les 6 à 9 ans et salle Horiz'ondes pour les prés ados de 10 à 13 ans ainsi que les ados, avec système de navette pour le transport. Jeux et activités se sont déclinés sous le thème des Jeux Olympiques, du cinéma avec The Artist, Retour le futur.... Les différents camps ont bien fonctionné avec 31 enfants de 6/9 ans au domaine de Trémelin, 24 prés-ados en mini camp sportif à la Jaille Yvon (tir à l'arc, paint ball, accrobranche), 20 prés-ados à Perros Guirec lors d'un mini camp nautique (kayak, planche à voile, Zodiac). Enfin, des ados sont partis en camp itinérant sur une péniche avec des activités canoë et VTT.

Rappelons que l'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires (sauf Noël) de 7h30 à 18h30. Inscription à la journée ou demi-journée avec ou sans repas. Tarif en fonction du quotient familial.

Notons que le centre d'initiation par le sport est destiné aux 4-6 ans, le mercredi pour les 4 ans et le jeudi pour les 5/6 ans : éveil gymnique, athlétique, jeu de ballons, cirque et jonglage...

Par ailleurs, le SIAJE anime le temps méridien à Hirel le lundi et un animateur contribue au Conseil Municipal des Enfants. Enfin, le SIAJE a aussi sa Junior Association. 6 jeunes en forment le bureau et 9 sont membres actifs. Ils préparent actuellement leur séjour à

Eurodisney. Ils se réunissent tous les samedis autour d'ateliers afin d'autofinancer leurs différents projets.

Rappel : le 'Ludo SIAJE' à Saint-Méloir et à La Fresnais, lieux de rencontre autour du jeu pour les jeunes enfants accompagnés de leurs mamans ou de leurs assistantes maternelles. Au programme, atelier balles et ballons, atelier de motricité, atelier gommettes et couleurs, jeu de modelage « les mains dans la pâte », atelier de Noël.

Renseignements sur les activités du SIAJE au 06 30 86 07 76
au 02 99 89 12 73 ou
sivulesiaje@orange.fr
site : sivu-le-siaje.e-monsite



Banquet des Classes 1 et 2 le dimanche 21 octobre

Après un dépôt de gerbes aux monuments aux morts de Vildé-la-Marine et de Hirel, 8 personnes des classes 1 et 14 personnes des classes 2 ont posé pour les photos souvenirs. Au total, 60 personnes ont participé au banquet !



Taxe de séjour sur la commune depuis le 1^{er} janvier 2011

Elle est de 0,25 euros par jour et par personne. Veuillez à transmettre les états au plus tard le 15 janvier en mairie. Forfait annuel de 100 euros pour les mobil-homes.

Concessions funéraires

La concession cinquantenaire s'élève à 300 euros et la trentenaire à 106 euros. Selon le code funéraire, le fondateur de la concession ou ses ayant-droits disposent de 2 ans pour effectuer le renouvellement de ladite concession. Quant à la dispersion des cendres en pleine nature, une simple déclaration à la mairie du lieu de naissance du défunt est à effectuer par la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles.

Haies en bordure du domaine public

Au titre du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de la Voirie, veillez à la taille ou à l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de fils conducteurs aériens (EDF, Télécom, éclairage publics).

Le frelon asiatique progressé en Ille et Vilaine

Tout cas suspect doit être signalé à la FEVILDEC (02 23 48 26 23) qui seule peut déclencher l'intervention des pompiers après un diagnostic complet sur place. Le respect de ce protocole garantit la prise en charge de la destruction du nid.

Apiculture : il faut déclarer vos ruches

Les apiculteurs ayant déjà fait leur déclaration en 2010 ou 2011 peuvent se rendre sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Les autres doivent faire une déclaration 'papier' (formulaire cerfa13995*01 disponible sur vosdroits.service-public.fr ou via GDS départemental au 02 23 48 26 17)

Assistance des salariés lors d'un entretien préalable de licenciement

L'arrêté préfectoral fixant la liste des personnes habilitées à accompagner le salarié est consultable en mairie.

Ecole publique Le Long Sillon



L'équipe pédagogique

Equipe de droite à gauche:

Louissette Eono, enseignante maternelle PS/MS/GS et directrice par intérim

Martine Mocci, enseignante CE2/CM1 à mi-temps (lundi et mardi)

Anne-Sophie Tardiveau enseignante CP/CE1 (lundi, jeudi et vendredi)

Géraldine Fontaine, enseignante CM1/CM2 et directrice actuellement en congé maternité

Isabelle Charraud et Christine Quéru, assistant Madame Eono en classe de maternelle

Sophie Beuneux, enseignante qui assure tous les compléments de service.

Projets de l'année 2012-2013

Tous les élèves des classes élémentaires ont bénéficié d'un stage « percussions » d'une semaine, animé par les intervenants du conservatoire de musique de Saint-Malo. Ce travail a donné lieu à un spectacle « Musiques du monde » très apprécié de tous.

Dans le cadre du projet Cin'école proposé par le cinéma de Cancale, les élèves se sont rendus à une première séance. Deux autres projections seront proposées au cours des deuxième et troisième trimestres.



Atelier à l'école sur le film «Gros pois et petit point» avec Isabelle

Les élèves de la GS au CM2 se sont retrouvés au stade pour une rencontre interclasses d'athlétisme organisée par les enseignantes d'élémentaire. Chaque participant s'est vu décerné un diplôme !

Comme tous les ans, les enfants se rendront à la piscine Dolibulle de Dol-de-Bretagne ; ils bénéficieront de 10 séances.

Projets des classes

En lien avec leur thème de travail, à savoir les animaux, les enfants de la classe maternelle sont déjà allés à la rencontre des animaux sauvages au zoo de La Bourbansais.

Au printemps, ils partiront à la découverte des animaux de la ferme et réaliseront un animal en volume.

En classe de CP/CE1, les élèves construisent des mobiles de Noël dans le cadre de la découverte du monde. Lors de la semaine du goût, il a été possible de goûter à une variété d'aliments avec la participation de certains parents. Les élèves ont découvert un verger et il est envisagé de visiter l'usine de craquelins. Un grand projet sur l'Afrique commence et durera sur plusieurs mois avec élaboration de masques et initiation aux danses africaines.

En classe de CE2 / CM1, les projets de danse et de piscine ont démarré avant Noël.

Quant-aux élèves de la classe de CM1 / CM2, l'activité char à voile sera le projet fort de l'année.

Commission cantine

La municipalité a souhaité créer une Commission cantine composée d'agents communaux en charge du service de restauration scolaire, de 2 élus du Conseil municipal dont l'adjointe aux affaires scolaires ainsi que des parents d'élèves dont les enfants déjeunent régulièrement sur place. Cette commission se réunira une fois par trimestre.



C'est la récré !!!

Album souvenir 2011-2012

CM1-CM2

Classe de PS-MS-GS



Coup de cœur pour un livre 'Le gentil petit lapin'



Lulu le lutin passe tous les week-ends chez les enfants. Comme tous les lutins, il y fait des bêtises !

Un peu de plâtre par ci, par là avant de poncer pour le rendre tout doux



Du rose comme pour le lapin des albums d'Audrey Poussier. Un beau travail de finition !

Classe de CP-CE



Fabrication de papier



Sensibilisation au tri sélectif



Initiation au Handball : adresse et précision

Approche du théâtre pour les CM qui ont mis en scène un album intitulé « Et pourquoi ? » de Michel Van Zeveren. Quatre pièces de théâtre différentes ont ensuite été travaillées afin que tous montent sur scène lors du spectacle de fin d'année !

Visite du mémorial 1939-1945 à la Cité d'Alet à Saint-Malo et découverte du blockhaus construit par l'occupant allemand.

Les séances de char à voile avec Avel continuent. Météo, vent, progrès, émotion... tous à vos carnets de bord !!



Appréhender le principe du levier par l'expérimentation



S'imaginer collégien grâce à des jeux lors d'une visite à René Cassin à Cancale



Se former aux 1^{ers} secours : Vérifier si la victime est consciente et si elle respire, prévenir les secours !

Bienvenue à Isabelle Charraud, de retour à l'école après 2 ans de disponibilité pour convenance personnelle et tous nos remerciements à Nathalie Bourget qui a assuré avec tact et compétences les derniers mois de la suppléance d'Isabelle.



Nathalie BOURGET



Il s'agissait d'un concours et nous l'avons gagné !

Association de Parents d'Elèves



L'Association de Parents d'Elèves de l'école «Le Long Sillon» d'Hirel a pour but de récolter des fonds au profit de l'école afin de participer au financement de différentes sorties scolaires organisées par l'équipe enseignante ainsi que du matériel éducatif pour les élèves. Ainsi l'A.P.E. met en place plusieurs manifestations tout au long de l'année. En 2012, il y a eu la braderie jouets/puériculture le 11 novembre, une participation au marché de l'Avent le 25 novembre, l'arbre de Noël avec tombola le 14 décembre. En 2013, il est prévu de fêter Mardi Gras le 16 mars, un vide-grenier le 9 juin, la fête de l'école le 21 juin avec organisation d'une tombola, la participation au forum des associations le 8 septembre, notre assemblée générale le 20 septembre, une prochaine braderie jouets/puériculture le 10 novembre et enfin l'arbre de Noël le 13 décembre.

Nous espérons vous compter nombreux lors de chacune de nos manifestations et vous rappelons que comme chaque année nous sommes à la recherche de bénévoles. Alors n'hésitez pas à rejoindre une équipe dynamique et efficace telle que l'A.P.E.

Françoise Lemercier, Présidente

Hirel Beach

L'association de football Hirel Beach créée par des amis d'enfance d'Hirel a vu le jour en juin 2010. Cette équipe de 25 membres en moyenne a su accéder à la division 3 (2 montées successives en 2 ans). Nous comptons organiser en juin 2013 un loto ainsi que le traditionnel repas 'moules/frites' en septembre. Nous participerons aussi au forum des associations prévu le même mois. Enfin, les travaux effectués dans les vestiaires par la commune, nous permettent d'envisager l'accueil de jeunes pour la saison 2013-2014. En espérant vous voir nombreux à ces manifestations, tous les membres se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013.

Pascal Mary, Président

AICA

La Fresnais-Hirel-Vildé-la-Marine

L'année 2012 fut une bonne année pour notre association de chasse intercommunale. Nous avons organisé quelques manifestations comme le repas annuel des chasseurs qui aura lieu en 2013 le 30 mars à la salle des fêtes. Il y a eu également le vide-grenier au moulin qui, malgré la pluie, a permis de profiter des bonnes affaires. Cette année, il aura lieu au même endroit le dimanche 19 mai. En août, le balltrap a attiré bon nombre de tireurs et non tireurs avec le tirage de sa tombola. En 2013, rendez-vous les 10 et 11 août ! Une nouveauté au tableau des manifestations pour 2013, un concours de palets le samedi 15 juin est prévu à l'esplanade du moulin de la Ville-ès-Brune.

Michel Jéhan, Président

Gym Loisirs d'Hirel, Cocktail sportif pour tous !

Devinette : Malo a 3 ans et Marie-Thérèse a 76 ans, quel est leur point commun ? Non, elles n'habitent pas toutes les deux à Hirel, elles font toutes les deux de la Gym à Hirel. La Gym Loisirs, c'est cela avant tout, proposer des activités diverses pour toute la famille.

Nouveau : Tennis de table pour enfants et adultes tous les jeudis à 18h30 à la salle des associations sous la direction de Pascal. Et pour le plus grand bonheur de nos marcheurs, l'essai de la Marche nordique s'est transformé en rendez-vous régulier : le jeudi en semaine paire et le samedi en semaine impaire, parking de l'école publique à 14h45.

Cette année, 70 adhérents inscrits fin septembre et beaucoup d'engouement pour la Zumba, le Fitness, la Gym Tonic, le Step, le LIA, la relax ainsi que pour les assouplissements, le renforcement musculaire et surtout la bonne humeur. Venez nous rejoindre d'autant qu'en 2013, les tarifs dégressifs commencent. Renseignez-vous, coupons-sports acceptés et forfait famille.

Nous proposons 2 cours pour adultes le mardi 20h-21h et le jeudi de 20h15-21h15 ; l'adhésion inclut la Marche Nordique ; 3 cours pour enfants de 3 à 10 ans, tous les mardis de 17h15 à 19h30 et tous les jeudis de 17h30 à 18h30 ainsi que un cours pour ados le mercredi à 19h.

A noter sur vos agendas : le mercredi 16 janvier, une formation 1^{ers} Secours (PS1 homologuée) va être proposée. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter. Merci à tous les adhérents et aux élus qui contribuent à la pérennisation des associations sur la commune. Sportivement, bonne et heureuse année 2013.

Béatrice Lesénéchal, Présidente





ACVH, Amicale Cyclo Vild'Hirel

Le club propose des sorties le dimanche matin et en semaine ainsi que d'autres manifestations.

Trois groupes sont formés où chacun peut trouver sa place selon ses motivations: Un groupe sportif qui parcourt entre 50 et 80 Kms, un groupe randonnée avec des circuits qui s'échelonnent de 30 à 60 Kms et un groupe promenade avec des sorties allant de 15 à 30 Kms. L'année 2012 a été ponctuée par la participation du club à des organisations de randonnées dans d'autres communes : Pleine-Fougères où le club a gagné 4 coupes sur 5, Saint-Germain-en-Coglès, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Malo, Cancale, Montauban-de-Bretagne pour un brevet de 100 Kms... Ceci toujours dans la convivialité.

Le club a organisé une randonnée le 26 août en soutien à Marc Antoine atteint d'une maladie orpheline, avec 4 circuits, 10-30-50-80kms. Nous avons eu plus de 80 participants ainsi que la participation de l'association Gym-Loisirs qui a organisé une marche nordique pour la même cause. Les bénéfices, conjugués avec ceux du repas médiéval du mois de sep-

tembre, ont permis de remettre à Marc Antoine la somme de 3550 euros pour qu'il puisse se soigner aux Etats-Unis en mars prochain.

Pour 2013, des rendez-vous sont d'ores et déjà fixés : soirée Repas Country le 23 février, Randonnées les 14 avril et 25 août avec départ et arrivée à Hirel. Ces manifestations sont inscrites au calendrier national de la FFCT, ce qui devrait nous amener du monde et faire connaître notre commune.

Bien amicalement à tous.

Jean-Pierre Royer, Président



Cerf-volant

Les 2 et 3 juin derniers, le Cerf Volant Club Celtique a organisé sa fête du vent sur la grève à Hirel. Cette manifestation a lieu tous les deux ans et comme à chaque fois, les cerfs-volistes sont venus de toute la France avec de nouvelles créations.

La fête s'est déroulée sous un beau soleil, elle a bénéficié d'un vent discret mais suffisant, permettant au public de découvrir de nombreux cerfs-volants.

**Monsieur Chouaran, président du Cerf Volant Club Celtique,
Antenne Régionale de Bretagne du Cerf Volant Club de France.**



Self Défense Hiréloise

Avec la pratique de la Self Défense, vous allez apprendre à vous connaître, à connaître vos réflexes naturels, votre agressivité naturelle ou conditionnée et sans nul doute, vous apprendrez beaucoup sur vous-même... Vous n'apprenez pas à répondre à la violence par la violence mais à 'gérer' par des simulations, des situations d'attaques dans la rue, dans un bar, dans un bus,...

Pour tous ceux qui sont en recherche d'une activité qui leur confèrera confiance, efficacité et développement personnel, sans avoir à disposition le physique d'un sportif de haut niveau, la réponse est la self défense.

Nicolas Colliau, Président



Club de l'Amitié

Comme chaque année, par le bulletin municipal, le Club retrace le fonctionnement de l'association avec ses moments chaleureux. L'effectif reste stable avec plus de 180 adhérents et la porte est ouverte à toute personne à partir de 50 ans, notamment lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 16 janvier 2013.

Diverses tranches d'âge composent le Club et chacun est heureux de se retrouver notamment chaque quinzaine où l'on peut taper le carton tarot et belote ou réfléchir au scrabble et domino pendant que des mains expertes s'appliquent aux travaux manuels. Une exposition est d'ailleurs programmée pour le dimanche 12 mai.

Entre fin septembre et avril, plusieurs concours de belote sont organisés avec une bonne fréquentation. Deux fois dans l'année, le jeu du 'gai savoir' rassemble à chaque fois une vingtaine d'équipes et chacun peut tester ses connaissances en répondant aux questions de Monsieur Canon de Talensac. Les repas et buffets organisés sont toujours attendus avec autant de plaisir tant la convivialité et la bonne humeur donnent envie de participer. Nous recevons souvent aux alentours de 130 convives. Voyages et sorties font également partie du programme : en juin, vapeur de Trieux et Bréhat, 48 participants ; du 19 au 26 septembre, 30 adhérents sont allés aux Baléares, tous enchantés par ce séjour. Le bulletin municipal nous permet de remercier la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes et la subvention qui nous est allouée. Nous pensons bien à Madame Guerche, maire de la commune ; nous admirons son courage et souhaitons que son état continue de s'améliorer. Nous adressons nos meilleurs vœux aux lectrices et lecteurs de ce bulletin,

René Davy,
président du Club de l'Amitié Hirel Vildé-la-Marine.



Soleil des Baléares



Sur la charmante île de Bréhat

Comité des fêtes de Hirel

2012 aura été l'occasion des animations suivantes : la course cycliste du 4 mars, avec le manège pour enfants ; seule l'activité des auto-tamponneuses a été perturbée par le mauvais temps, les autres jeux ont fait la joie des petits, sans oublier la buvette, les galettes/saucisses et les crêpes... toutes ces animations commentées par Jean-Jacques Hervé pour la 37^{ème} année consécutive. La cueillette des œufs le samedi 7 avril pour la plus grande joie des enfants, parents et grands-parents. Le passage du marathon de la baie le 13 mai ; il y avait du monde pour applaudir les coureurs. Nos bénévoles n'ont pas chômé ! Le dimanche 5 août pour le vide-grenier, il y avait du monde dans le bourg pour acheter et se promener. La buvette a été très fréquentée, la restauration moules-frites a été appréciée. La place de l'église fut envahie tôt le matin par les brocanteurs professionnels et amateurs.

Enfin pour Halloween, c'était le samedi 27 Octobre, le char, comme toujours confectionné par Françoise et Jean-Paul, a mené le défilé. Puis le repas traditionnel a permis de se restaurer.

Emile Derrien, Président

Comité des fêtes de Vildé-la-Marine

Le Comité des fêtes de Vildé-la-Marine salue respectueusement tous ceux qui le soutiennent et leur offre ses vœux de santé pour de cette nouvelle année. Rendez-vous en 2013 à l'occasion des différentes manifestations qui animeront à nouveau notre village.

Lucien Gasnier, Président



UNC-AFN HIREL

La section compte 21 membres adhérents dont 3 veuves d'anciens d'Algérie. Le Forum d'arrondissement s'est déroulé le 20 janvier 2012 à Saint-Jouan-des-Guérets. Cent soixante-seize personnes ont participé à la soirée potée du 31 mars. Trois représentants de la section d'Hirel ont assisté à l'Assemblée Générale Nationale de l'U.N.C le dimanche 22 mai à Brest.

Notre sortie annuelle s'est déroulée le 4 septembre 2012. Après un déjeuner au restaurant «Le Moderne» à Saint-Anne-d'Auray, nous avons pris

la direction de la base sous-marine de Keroman, haut lieu chargé d'histoire, pour y visiter «La Flore», un des quatre sous-marins visitables en France. Un parcours inédit en sons et images nous a permis de découvrir le quotidien des sous-mariniers, le fonctionnement de ces submersibles ainsi que l'histoire du port de Lorient.

Lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, Claude De Mattos a reçu l'insigne de porte-drapeau et la médaille du mérite argent de l'U.N.C.

Pierre Lecharpentier, Président



11 novembre 2012, monument de Hirel

Brin de Soleil

Cette année 2012 nous aura imposé des conditions météorologiques peu clémentes pour nos manifestations en extérieur. Notre vide-grenier au moulin aura toutefois tenu ses promesses même si nous n'y avons vendu que 500ml au lieu des 900 habituels. Bonne nouvelle pour notre bureau : Élodie Boutout nous a rejoints. L'association prévoit différentes manifestations sur cette nouvelle année 2013 :

Braderie de puériculture les 16 et 17 février, vide-grenier dans le bourg de Vildé-la-Marine le 17 mars, vide-jardin au moulin de la Ville-es-Brune le 9 mai, soirée mille et une nuits le 18 mai, soirée italienne le 1^{er} juin, vide-grenier au moulin de la ville es brune le 1^{er} septembre, forum des associations le 8 septembre, boum des enfants le 7 décembre.

André Colliau, Président



Cours de danses orientales lors du souk marocain 2012

Hirel Force5



Le samedi 8 septembre, à l'initiative de l'Association Hirel Force5, a eu lieu la 8^{ème} édition de l'opération nettoyage de la baie. Cette journée éco-citoyenne a mobilisé sous un ciel ensoleillé près de 250 bénévoles dont 100 personnes par le biais de société Aiguillon Construction. Cette année, nous avons constaté une nette diminution de la quantité de déchets plastiques. Nous pouvons estimer à 35m³ environ le volume collecté, loin des 70 m³ constatés les années précédentes. Nous ne pouvons que nous en réjouir !

Ceci peut s'expliquer par des conditions climatiques favorables (pas de grosses tempêtes en 2012), par un nettoyage régulier effectué, après chaque grande marée, par les chantiers d'insertion de l'A.R.E.P. Rappelons d'ailleurs la convention signée le 21 mars 2012 entre les ostréiculteurs et le Conseil Général pour la prise en compte, à l'instar des mytilculteurs, du coût de l'A.R.E.P. Mais on constate aussi une amélioration des pratiques, les jeunes générations étant plus sensibilisées aux problèmes environnementaux et les producteurs étant soucieux de donner une bonne image de leur profession et de leurs produits.

A l'issue de l'opération de nettoyage, l'ensemble des participants s'est retrouvé au Moulin de la Ville-es-Brune à Hirel autour d'un pot de l'amitié avec dégustation des produits locaux et présence du groupe «les Cent z' escales». Nous remercions les personnalités présentes dont Marie-Annick Guerche, les partenaires de l'opération ainsi que tous les bénévoles et nous rappelons que le but de cette opération est de sensibiliser mais surtout de fédérer tous les usagers de la baie, au moins l'espace d'une journée.

Les participants se sont retrouvés en fin de journée

Gérard Leroy, Président.



Grand succès pour l'opération éco-citoyenne du 8 septembre

Expression libre

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Seuls les avis n'ayant pas fait l'objet d'une opposition à leur parution figurent dans cette rubrique.

Naissances

CHÂTEL Camille	12/12/2012
TURMEL Elsa	01/12/2012
CLEMENT Valérie-Anne	10/10/2012
FESTOC Briac	07/10/2012
LE NET Brice	06/10/2012
HAUDEBERT Lili	05/10/2012
GALLAND Lilou	19/09/2012
LOISEL Timéo	19/08/2012
BRETON Malo	22/07/2012
COLLIAU Lyla	19/07/2012
DELAPORTE Ewan	11/07/2012
PORCHER Emma	16/06/2012
MHOUSSINI QUERREC Léyone	31/03/2012
LEGAULT Evan	19/01/2012
CAMBIER Nolan	02/01/2012
CAILLEBOTTE Jane (non paru dans le bulletin 2012)	17/12/2011

Mariage

BELLANGER-THIBAUD John et Véronique	24/08/2012
COUDRAY -DUPUY Alain et Nathalie	04/08/2012
QUEMERAIS-BEAUVISAGE David et Frydice	14/07/2012
MEHEUST- GASNIER Ceryl et Hélène	07/07/2012
LEGER-DELAROCHE Jean-Luc et Claudine	11/05/2012

Baptême civil

TURMEL LE FALHER Manon	08/09/2012
------------------------	------------



Une trentaine de personnes du village de La Planche s'est retrouvée le 7 juillet pour le repas de quartier



Le samedi 8 septembre, une trentaine de personnes a participé aux repas (barbecue le midi et moules-frites le soir) du quartier du Fedeuil.



Noces d'Or

Noces d'or en famille

BEDOU Pierre et LECHARPENTIER Marie-Thérèse	28/04/2012
---	------------

Décès

BRIATTE Camille	13/12/2012
LECHARPENTIER Jean	20/11/2012
CAURIER Jean-Marie	02/11/2012
AME Francine épouse ARON	20/09/2012
FOUILLOUX Paulette épouse FORRIERE	23/06/2012
CRON Jeanne épouse FONTAINE	30/03/2012
PÉNISSON Jeannine épouse BRIZARD	29/03/2012
PORCHER Yanick	0/02/2012
GEORGES Etienne	10/02/2012
DANGER Jean-Pierre	3/01/2012



Affiche 'maison' pour le spectacle de fin d'année de l'école



Pour contacter la mairie :

Mairie de Hirel

2, rue des Ecoles 35120 HIREL

Tél. : 02 99 48 93 93 - Fax : 02 99 48 93 99

www.commune-hirel.fr - mail : mairie.hirel@wanadoo.fr